

La chorale Soyons en Chœur fête ses 20 ans

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 2018

Pour son 20^{ème} anniversaire, la chorale **Soyons en Chœur** a offert à son public **deux concerts exceptionnels**, le samedi 24 novembre à 20h30 et le dimanche 25 à 17h, dans une Salle des Fêtes pleine à craquer.

La représentation du dimanche s'est tenue en présence d'**Hervé COULMONT**, Maire de la commune. Le début du concert a été très classique, avec trois pièces de John RUTTER, compositeur apprécié du chef de chœur **Anne-Marie BOUCHARLAT**. **Grégory KIRCHE**, chef de chant à la Maîtrise et à L'Atelier Lyrique de l'Opéra de Lyon, a ensuite interprété au piano *Over the Rainbow*, extrait du *Magicien d'Oz* puis ce fut... la Révolution ! Les choristes ayant troqué leurs habits noirs pour des tenues pleines de couleurs et de fantaisie, ont envahi la salle, drapeau tricolore en tête, et revendiqué avec véhémence le droit d'interpréter des **comédies musicales** et de faire la place belle à la « **variété** ». Des airs célèbres de *Notre-Dame de Paris*, des *Misérables*, de *Starmania*, *West Side Story*, *Hair...* se sont succédé, offrant un véritable feu d'artifices de musiques, de couleurs, de danses à un public ravi qui a applaudi les choristes debout !

A la fin du concert, **Anne-Marie BOUCHARLAT** a ému la salle entière en s'adressant à ses choristes : « *Chaque semaine, dès le mardi matin, le soleil brille dans mon cœur car je sais que le soir je vais retrouver mes choristes. Si je suis désagréable, embêtante, ils savent tous que je leur suis très attachée et c'est du fond du cœur que je leur dis un très grand merci ce soir* ».

Hervé COULMONT a ensuite remercié chaleureusement la chorale pour son implication dans la vie de la commune et, notamment, pour sa participation à la cérémonie du 11 novembre dernier.

Viviane RAGEAU, Présidente de l'association, a remercié tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces deux concerts exceptionnels puis elle a invité l'assistance à partager le **verre de l'amitié** offert par la Municipalité.